

VEUILLEZ AFFICHER

ATTENTION : Membres SCFP 2745

OBJET : Article 11.07 - postes temporaires

DE : Theresa McAllister, présidente provinciale

DATE : Septembre 2023

Tel que stipulé dans l'article 11.07 de la convention collective, si vous désirez qu'on vous offre l'opportunité d'effectuer des postes temporaires pendant la prochaine année scolaire, vous devez aviser par écrit votre district scolaire. Veuillez faire parvenir ce formulaire à votre direction des Ressources humaines ainsi qu'une copie à votre vice-présidente régionale.

Vous pouvez utiliser ce formulaire.

.....
SCFP 2745 Région _____ Zone _____

Affectation à des postes temporaires

_____ Direction des Ressources Humaines

District scolaire _____

Tel que stipulé dans l'article 11.07 de la convention collective, je

_____, souhaite être considéré(e) pour tous les

Nom

postes temporaires disponibles pendant l'année scolaire.

J'occupe actuellement le poste de _____ et je

Classification

travaille à/au _____.

Lieu de travail

Cette demande est pour l'année scolaire 2023-2024.

Sincèrement,

Signature

____/____/____
Date